



Crimes idéologiques et radicalisation

Enseignement (24h CM) *Code :*

Les termes « violence à caractère politique », « radicalisation », « extrémisme », « terrorisme » et « intimidation » sont souvent confondus et méritent une définition détaillée. Cet enseignement propose de déterminer et de comparer les caractéristiques et les facteurs particuliers associés aux personnes qui commettent une infraction criminelle « générale » avec violence(s) et à celles qui commettent un acte de violence motivé par une idéologie politique, religieuse, militante, afin de faire ressortir les différences fondamentales entre les facteurs de risque d'une part et de protection, de prévention d'autre part. Un accent sera mis sur la particularité des dynamiques groupales et vulnérabilités individuelles. L'étudiant sera initié aux méthodes d'évaluation actuelles du risque de violence chez les extrémistes motivés par une idéologie. Ces méthodes comprennent notamment les facteurs liés aux attitudes, les facteurs contextuels, les facteurs historiques, les facteurs de protection et les facteurs démographiques. De plus, cet enseignement présente et discute les méthodes et dispositifs de déradicalisation et le processus du désengagement.

Enseignant responsable de l'enseignement : Astrid Hirschelmann – astrid.ambrosi@univ-rennes2.fr

Département de rattachement : Psychologie

Enseignement à suivre au semestre : 6

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Objectifs d'apprentissage : *sensibilisation, interdisciplinarité, processus humains et sociaux, réflexion et analyse critiques*

Compétences visées :

- Sensibilisation, connaissances générales, méthodes d'évaluation